

Renforcement des capacités des enseignants en Guinée



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Institut international
pour le renforcement des
capacités en Afrique



Renforcement des capacités des enseignants en Guinée



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Institut international
pour le renforcement des
capacités en Afrique



Acronymes

AM	Approche Modulaire
CapEFA	<i>Capacity Building for Education For All</i> (Renforcement des capacités pour l'éducation pour tous)
CP	Cours Préparatoire
CPMF	Conseillers Pédagogiques – Maitres Formateurs
DNEE	Direction Nationale de l'Enseignement Élémentaire
DNESG	Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général
DSEE	Délégué Scolaire de l'Enseignement Secondaire
EAC	Education Artistique et culturelle
ENI	Ecoles Normales des Instituteurs
EPS	Education Physique et Sportive
EPT	Education Pour Tous
FASTEF	Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation
FOCEB	Fond Commun à l'Education de Base
IGE	Inspectrice Générale de l'Education
IICBA	<i>International institute for capacity building in Africa</i> (Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique)
ISSEG	l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education de la Guinée
MEPU-A	Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation
ODD	Objectifs de Développement Durable
OLE	Oral, Lecture, Ecriture
PEN	Professeurs d'Ecole Normale
PSE	Programme Sectoriel de l'Education
SG	Secrétaire Général
SNCESE	Service National de Coordination de l'Evaluation du Système Educatif
SNFP	Service National de la Formation des Personnels
UNESCO	<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i> (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture)

Table des matières

L'appui de l'UNESCO-IICBA de 2006 à 2015 : Un processus de renforcement des capacités en trois phases	5
Regards sur le programme : bilan et perspectives	8
Cas 1 : Des cadres nationaux maîtrisent le processus de renforcement des capacités : pilotage national du programme	10
Cas 2 : Vers des pratiques innovantes d'appui-conseil, d'inspection et de contrôle	12
Cas 3 : Une formation initiale visant le développement de compétences professionnelles des enseignants du primaire : former et évaluer selon l'approche modulaire	16
Cas 4 : Une formation pratique, participative et articulée avec la formation théorique	19
Cas 5 : Le perfectionnement professionnel de l'enseignant : Un suivi-encadrement de proximité et un suivi de la formation continue	21
Conclusion	23

Remerciements

Nos remerciements sont destinés à toutes les personnes ayant participé et soutenu le programme de développement des capacités pour l'Education pour Tous (CapEFA)* en Guinée pendant neuf années consécutives. Tout particulièrement, ce programme a été coordonné par Mr. Mame Omar Diop, Spécialiste des programmes éducatifs au sein de l'institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (UNESCO-IICBA).

L'institut remercie également l'auteur du rapport final du programme, Mr. Abdoulaye Barry (consultant), qui a également contribué au développement du CapEFA en Guinée, avec Mme Elise Naert (consultante).

De plus, le programme n'aurait pu se concrétiser sans le soutien et la collaboration avec le Pr. Abdoul Diallo et le Pr. Amadou Fall, de l'Université Cheikh Anta Diop, faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation (UCAD-FASTEF). Le CapEFA Guinée a bénéficié de l'appui du gouvernement, sous la supervision de Dr. Soriba, Secrétaire Général du ministère de l'éducation pré-universitaire et de l'alphabétisation (MEPU-A), et le leadership et la coordination effective de Mme l'Inspectrice Générale de l'Education, Mme Néné Fatou Diallo, point focal national du programme. Pareillement, l'UNESCO-IICBA remercie son excellence Dr. Ibrahima Kourouma, ministre MEPU-A, pour sa vision et son soutien politique, ainsi que les différents chefs de composantes et acteurs du programme.

Enfin, nous remercions Dr. Yumiko Yokozeki, directrice de l'UNESCO-IICBA pour son soutien dans la conception des projets. De même, pour leur apport dans la publication du document, notre reconnaissance revient à Mr. Daniel Ergetachew (graphiste), ainsi qu'à Mme Isabelle de Geuser.

Les points de vue et les opinions exprimés dans cette brochure sont ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO ou de l'UNESCO-IICBA, ainsi ces propos n'engagent en aucune façon l'UNESCO et l'UNESCO-IICBA.

Publié en 2016 par l'UNESCO-IICBA

B.P. 2305, Addis-Abeba, Ethiopie

Présentation et conception graphique : Daniel Ergetachew

* Désormais, et ce depuis l'année 2015, les programmes CapEFA de l'UNESCO se nomme CapED, programme de développement des capacités pour l'Education 2030.

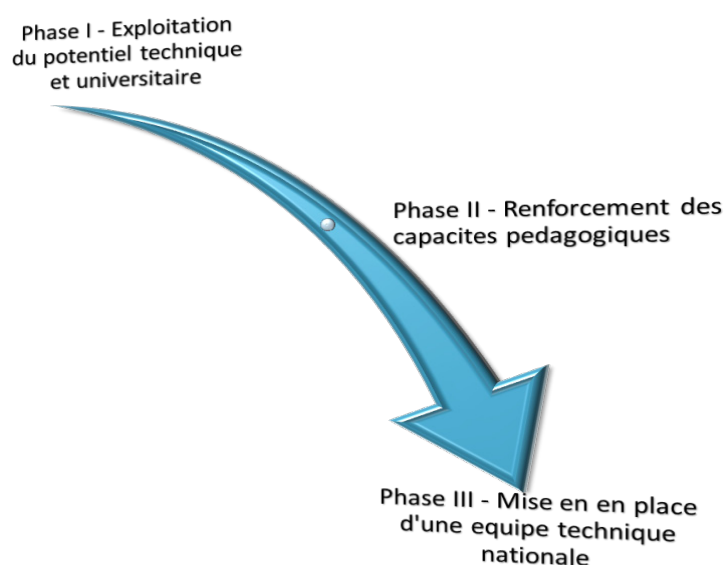
L'appui de l'UNESCO-IICBA de 2006 à 2015 : Un processus de renforcement des capacités en trois phases

Au cours des deux dernières décennies la Guinée a mis en œuvre plusieurs plans et programmes de développement pour le secteur de l'éducation. Parmi ceux-ci figure le Programme Sectoriel de l'Éducation (PSE) pour la période de 2008 à 2015. Ce programme visait trois objectifs majeurs à savoir :

- L'élargissement de l'accès à l'éducation ;
- L'amélioration de la qualité ; et
- Le renforcement de la gestion.

Conçu de façon holistique, le PSE accorde une priorité certaine à l'éducation de base qui couvre l'enseignement primaire et le 1^{er} cycle du secondaire. Dans ce cadre, la Guinée a accueilli le programme CapEFA (*Capacity Building for Education For All*) à partir de 2006, pour deux premières phases de financement qui ont permis d'accroître les capacités de pilotage et de gestion des structures en charge du développement de la profession enseignante.

Un diagnostic sur les enseignants a été réalisé avec l'appui du secretariat de la force spéciale des enseignants pour l'EPT (*Teacher Task Force*). Afin de maintenir et renforcer les acquis des enseignants en Guinée, le gouvernement devait poursuivre le suivi et la supervision des enseignants en cours d'emploi, ainsi qu'adapter davantage l'encadrement des enseignants en formation initiale. C'est donc à partir de ces conclusions que s'est déployée la troisième phase du CapEFA.



Les actions des trois phases du programme CapEFA en Guinée

CapEFA I : Stratégie d'exploitation du potentiel technique et universitaire

La première phase du programme a permis de mettre en place des stratégies d'exploitation du potentiel technique et universitaire par l'implication de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education de la Guinée (ISSEG) et de la Cellule nationale d'évaluation du système éducatif sur des actions pertinentes. Par exemple, un système de suivi-évaluation des effets de la formation continue des enseignants a été instauré. L'action menée a aussi permis la finalisation de la politique de la formation initiale et continue des enseignants de l'élémentaire et du secondaire, une meilleure intégration du programme CapEFA dans la stratégie sectorielle (PSE) et, en conséquence, l'amélioration du dialogue et des collaborations avec le groupe des bailleurs sectoriels.

CapEFA II : Renforcement des capacités pédagogiques, approche modulaire et évaluation

La seconde phase du programme a été mise en place pour approfondir les activités de la première phase. Ainsi, au niveau de la formation initiale, les capacités pédagogiques des Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) ont été renforcées en approche modulaire : vingt modules de formations complémentaires ont été élaborés et mis à l'essai, des segments vidéo dans les disciplines fondamentales (français et mathématiques) ont été développés. Pour la formation continue, les capacités des structures nationales chargées de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que de l'évaluation du système d'éducation ont été renforcées. Dans ce déploiement, ces diverses structures ont alors conçu des modules de formation en direction de l'encadrement et de l'évaluation des enseignants, tant au niveau régional, qu'au niveau local.

CapEFA III : Pilotage du programme : mise en place d'une équipe technique nationale

La troisième phase a consisté au développement d'un pilotage national du programme par la création d'une équipe technique nationale dirigée par un coordinateur, en la personne du Secrétaire Général (SG) du ministère en charge de l'éducation de base (le MEPU-A), et d'un point focal, l'Inspectrice Générale de l'Education (IGE). Le pilotage national du programme a permis de définir les activités en s'appuyant sur les réalisations des deux premières phases mais aussi sur le diagnostic de la question enseignante nouvellement réalisé. Dans ce sens, l'introduction de l'approche modulaire a été poursuivie en formant les Professeurs d'Ecole Normale (PEN) à adopter une évaluation respectueuse de l'approche de formation modulaire utilisée. L'ISSEG s'est doté d'un syllabus de stage pour orienter l'intervention des chefs d'établissement, des professeurs-hôtes et des professeurs de stage dans l'encadrement des stages pratiques des élèves-professeurs. Les structures régionales et locales, chargées de la formation continue des enseignants et de leur encadrement de proximité, ont bénéficié de renforcement de capacités. A ce jour, tous les matériels et dispositifs de formation continue sont en place et devront être mis en action avec l'appui du nouveau Fond Commun à l'Education de Base (FOCEB).

Les réalisations

Globalement, sur l'ensemble de ces trois phases, le CapEFA a permis les réalisations suivantes :

- **Elaboration d'une politique de formation des enseignants de l'élémentaire et du secondaire.**

Par la suite, la Guinée a souhaité rendre cette politique plus globale en y intégrant d'autres aspects qui concernent la profession enseignante, tels que la gestion des enseignants, leur motivation, leurs conditions de vie et de travail. Dans ce sens, un diagnostic holistique de la question enseignante a été réalisé. Il servira de base pour élaborer une politique globale de la question enseignante, comme le prévoit la Guinée à partir du FOCEB.

- **Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des institutions de formation de formateurs.**

L'approche modulaire de formation est introduite au niveau des ENI qui forme les enseignants du primaire ; la pratique des stages des élèves-professeurs est renforcée par le syllabus de stage élaboré par l'Institut supérieur des sciences de l'éducation qui forme les enseignants du secondaire.

- **Renforcement des capacités des enseignants de l'élémentaire et du secondaire par une série d'actions de formation, notamment en Français et en Mathématique ;**
- **Renforcement des capacités des enseignants de collège dans les disciplines fondamentales (Biologie, Chimie, Physique, Mathématique et Physique) ;**
- **Renforcement des capacités des corps de contrôle, de suivi, d'encadrement rapproché et de gestion de la formation continue par rapport aux nouvelles techniques en la matière.**

Dans ce sens, tant les inspecteurs de l'éducation au niveau ministériel que les encadreurs et superviseurs de proximité ont produit les outils nécessaires leur permettant d'assurer efficacement leurs rôles respectifs.



Stand de présentation des productions par composante, Ici avec M. Yattara de l'IGE

Regards sur le programme : bilan et perspectives

Après ces trois phases, l'UNESCO-IICBA a procédé à une évaluation globale de l'ensemble du programme CapEFA dans les différents pays bénéficiaires. En Guinée, cette évaluation a été réalisée en août 2015. Elle a fait ressortir les aspects forts du programme tout en mettant en relief les points à améliorer.

Une revue finale

A partir de cette évaluation, une revue finale de la troisième phase du programme a été organisée au cours d'un atelier de quatre jours en avril 2016. Cette revue a permis de partager les grandes réalisations du programme, d'en tirer les leçons et surtout de comprendre comment mieux intégrer les activités relatives aux enseignants dans le FOCEB et les utiliser dans l'élaboration du nouveau programme décennal de l'éducation en Guinée.



Témoignage des actions du CapEFA

La conception de la revue a été une occasion pour les différents acteurs de la mise en œuvre du programme, tant les bénéficiaires que les partenaires techniques, financiers et sociaux, d'apprécier l'ensemble des réalisations dont dispose la Guinée pour améliorer la question enseignante et s'inscrire adéquatement dans l'Objectif de Développement Durable 4 (ODD4) de la stratégie de l'éducation 2030.

Devant tous ces acquis, la Guinée s'engage vers la pérennisation des acquis. Dans ce sens, elle peut compter sur l'appui des partenaires avec lesquels elle a collaboré tout au long de la mise en œuvre du CapEFA. Rappelons que le CapEFA a collaboré avec divers partenaires comme l'UNICEF, la Banque Mondiale, la GIZ et l'USAID dans l'élaboration de la politique nationale de formation des enseignants de l'élémentaire et du secondaire ainsi que dans l'élaboration des modules de formation des écoles normales d'instituteurs. Ces partenariats sont finalement à poursuivre et à renforcer.

Les autorités guinéennes ont salué l'appui de l'UNESCO-IICBA dans l'accompagnement à la mise en œuvre du programme, qui a permis :

- La valorisation de l'expertise nationale ;
- La formation de groupes de formateurs régionaux et locaux, une des modalités les plus efficaces de formation continue des enseignants ;
- L'harmonisation des contenus, des démarches d'enseignement et des pratiques d'évaluation, à l'aide d'outils standardisés ;
- Le transfert d'expertise en évaluation du système éducatif du niveau central vers le niveau déconcentré par la mise en place et la formation d'équipes régionales de suivi évaluation ;
- La mise en commun des pratiques et expériences pour la production d'outils référentiels sur la pédagogie du français au Cours Préparatoire (CP) ;
- La mise en place d'équipes projet interministérielles.

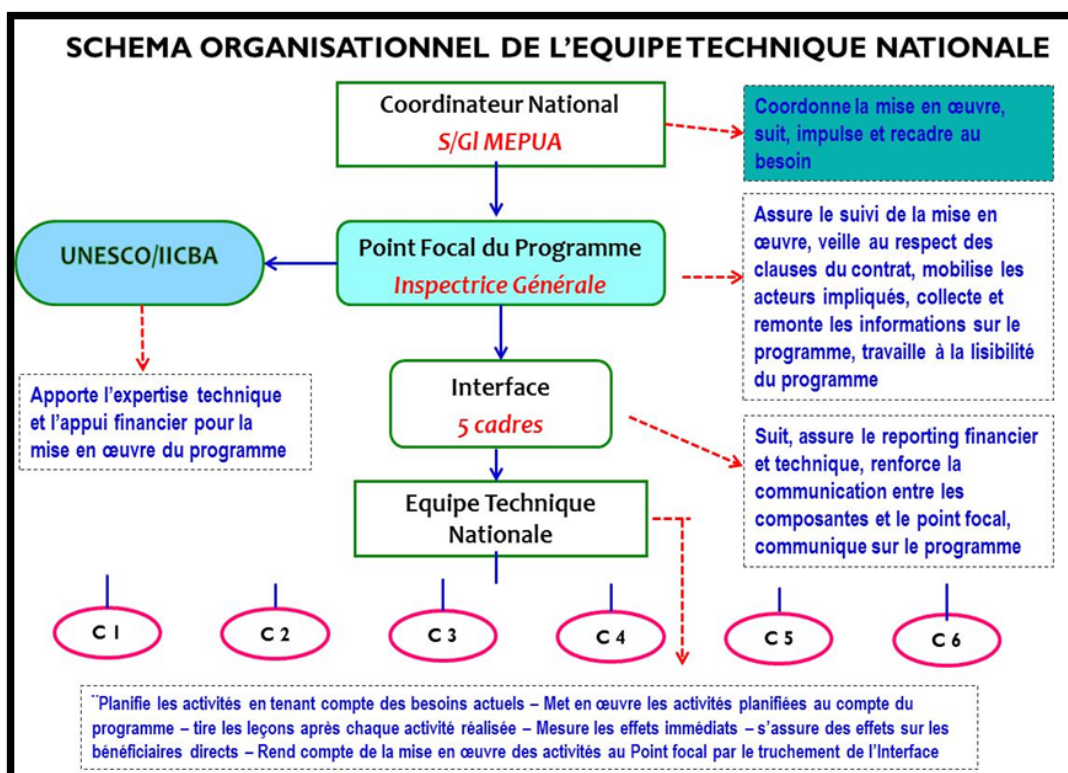
Cinq cas reflèteront l'action qui a été menée.



Intervention des responsables du programme

Cas 1 : Des cadres nationaux maîtrisent le processus de renforcement des capacités : pilotage national du programme

Le fonctionnement du programme CapEFA obéit à un mode de fonctionnement mis en œuvre sous la coordination d'un assistant de programme recruté et payé par l'UNESCO. La Guinée a adopté ce mode de fonctionnement pour les deux premières phases du programme. Lors de la dernière phase, suite aux acquis développés en amont, la Guinée a fait le choix de confier le pilotage à une équipe de coordination nationale, composée comme suit : le mécanisme de coordination nationale de la troisième phase comporte un coordinateur national en la personne du Secrétaire général du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation (MEPU-A), un point focal du programme en la personne de l'Inspectrice générale de l'éducation et une interface.



L'équipe de coordination nationale du programme a été responsable de définir les activités de la phase 3 du programme CapEFA. Elle a ainsi conceptualisé cette phase comme la poursuite des deux premiers CapEFA (2007 à 2009) en optimisant les résultats issus des recommandations des Etats Généraux de l'éducation (2008), du Livre Blanc (2011) et du Rapport de l'étude diagnostique de la Question Enseignante (2013). Le plan de travail proposé a été validé par l'UNESCO. Tout au long de la mise en œuvre de la phase, la coordination nationale a assuré le suivi des activités de l'ensemble des composantes, organisé l'action sur le terrain et reporté les réalisations à l'UNESCO.

Le point focal du CapEFA caractérise cette maîtrise du processus en ces termes :

« Le CapEFA a l'avantage de permettre l'appropriation du processus de renforcement des capacités. Nous avons appris en faisant. Ce qui va rester ce sont les compétences acquises. Il nous revient aujourd'hui de réfléchir à comment exploiter ces acquis et les réinvestir dans la mise en œuvre du PSE ».

L'intégration des activités du programme à celles des structures ministérielles en charge des enseignants a permis aux principaux responsables de piloter la mise en œuvre des activités qui leur étaient confiées. Ainsi, conçues par composantes rattachées à des structures nationales, les différentes activités sont interconnectées sur la base de leur contribution au développement professionnel des enseignants et de leurs principaux encadreurs.

La coordination du programme par une équipe technique nationale démontre qu'un partenariat efficace réside dans la capacité du bénéficiaire à s'approprier les contenus du programme et à s'essayer de conduire celui-ci en réinvestissant les acquis.

La promotion de l'expertise nationale tout au long du programme a été adoptée comme principe directeur de sa mise en œuvre. Dans ce cadre, les formateurs des milieux académiques (ENI et ISSEG) ont également participé à la mise en œuvre des activités du programme. Quand cela fut nécessaire, cette expertise a été mise en relation avec une expertise locale ou internationale en vue d'accroître l'efficacité des interventions. C'est dans ce cadre que le programme a bénéficié de l'accompagnement technique de différentes entités de l'UNESCO et de la participation de consultants recrutés pour des missions ponctuelles, comme c'est le cas de la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF) de Dakar.

En outre, les compétences acquises par les ressources humaines nationale ont fait l'objet de partage dans la sous-région. Ainsi, après le soutien reçu par la Guinée d'un expert du Bénin pour réaliser le diagnostic sur la question enseignante, deux experts guinéens ont soutenu le Mali dans la réalisation d'une étude similaire. Egalement, les inspecteurs de Guinée ont bénéficié de l'expertise du département de la FASTEF, établissement chargé de la formation des inspecteurs. Cet appui a permis d'étudier la possibilité de relancer un ancien partenariat entre le MEPU-A de Guinée avec la FASTEF de Dakar qui avait formé des inspecteurs guinéens dans les années 1980.

Cas 2 : Vers des pratiques innovantes d'appui-conseil, d'inspection et de contrôle



Capacitation des inspecteurs de l'IGE: Atelier de production d'une banque d'outils à Kindia

Le programme de renforcement des capacités a permis de rénover les outils d'inspection utilisés par les inspecteurs nationaux. Des ateliers de travail menés par la FASTEF ont permis aux inspecteurs de revoir leurs outils de contrôle d'évaluation et de suivi des activités d'enseignement-apprentissage et de formation.

Pour ce faire, les inspecteurs ont reçu une formation :

- Sur les nouvelles techniques de collecte, d'analyse et de traitement des données d'inspection et de contrôle ;
- Sur les nouvelles tendances de la didactique ;
- En ingénierie de la formation ;
- En gestion des innovations et du changement en éducation et formation.

Les ateliers de production ont également permis aux inspecteurs nationaux de préparer des cahiers des charges non seulement pour eux-mêmes mais également pour les chefs d'établissement et directeurs d'école et les professeurs et maîtres qui seront bientôt validés par les autorités de l'éducation.

Cahier des charges de l'Inspecteur général de l'éducation pour l'enseignement élémentaire

La gestion et le développement du système éducatif dans le nouveau contexte de régionalisation et de décentralisation exige un renforcement des missions traditionnelles des IEE en matière d'administration, de gestion, d'encadrement, de formation, d'organisation, de planification, de coordination, d'impulsion et d'évaluation. Tout cela, afin de leur permettre d'atteindre les deux grands objectifs suivants :

- *L'accroissement de l'accès à l'éducation (contribuer à l'atteinte de l'objectif de scolarisation universelle) ;*
- *L'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement.*

A1.1 Inspection/encadrement

Dans le cadre des missions d'inspection, d'encadrement et de conseil qui leur sont dévolues, les inspecteurs de l'éducation nationale veilleront à réaliser :

- *30 bulletins de contrôle par an et par personne, dont 25 bulletins de visite de maîtres et cinq bulletins de visite de directeurs ;*
- *L'exploitation des rapports de visite de classe des directeurs d'école ;*
- *Un planning annuel de visite des maîtres dès la rentrée ;*
- *Un plan de contrôle et de suivi des directeurs d'écoles dès la rentrée ;*
- *Un plan de formation des directeurs d'écoles et des maîtres dès la rentrée.*

A1.2 Formation – animation – recherche

En vue de renforcer l'amélioration de l'efficacité des apprentissages, l'accroissement des rendements scolaires, la réduction des taux d'abandon et de redoublement et le relèvement du taux de participation aux activités de formation, les inspecteurs de l'éducation nationale devront animer :

- *Deux séminaires de formation par an ;*
- *Deux rencontres pédagogiques (débat et échanges sur un thème) par an ;*
- *Deux journées d'étude (restitution d'une recherche ou exposé sur une œuvre) ou 1 conférence par an ;*
- *Au moins trois visites par trimestre à des cellules d'animation pédagogique et culturelle ;*
- *Une activité de recyclage pour tout maître ayant obtenu une note inférieure à 9/20 (offre de formation pendant les vacances) ;*
- *Deux séances de formation initiale et continue pour les directeurs d'école ;*
- *Une recherche-action tous les deux ans sur un problème éducatif de l'Inspection, en vue de déboucher sur un produit ou sur des réajustements ;*
- *3 séances de préparation de candidats aux examens professionnels.*

A1.3 Organisation

En matière d'organisation, les inspecteurs devront assurer les tâches suivantes :

- *Définir les priorités de l'Inspection et répartir les tâches entre les membres de l'Inspection en conformité avec l'organigramme (avec échancier) ;*
- *Elaborer un dispositif de contrôle et de suivi de tous les agents (ceux de l'Inspection, les directeurs d'école et les maîtres) en termes de planning de visites de classes et d'écoles, de rencontres, d'évaluation et de suivi des tâches administratives ;*
- *Organiser correctement les examens et concours.*

A1.4 Planification

Les tâches suivantes seront réalisées pour assurer une meilleure maîtrise du développement du secteur :

- *Elaborer un plan quinquennal préfectoral/communal, régional et national de développement de l'éducation ;*
- *Planifier annuellement toutes les activités de la circonscription (dans le temps et dans l'espace) ;*
- *Recenser la population scolarisée et estimer la population scolarisable (projection par commune, communauté rurale, arrondissement et sous-préfecture) ;*
- *Contribuer à l'atteinte des objectifs de relèvement du taux brut de scolarisation-élaboration d'une carte scolaire prospective sur cinq ans (nombre de classes à construire et à réhabiliter, nombre de maîtres et d'inspecteurs nécessaires, mobilier et équipements à mettre en place, etc.).*

A1.5 Utilisation rationnelle

Les inspecteurs devront veiller à l'utilisation rationnelle des ressources, humaines ou autres, à leur disposition :

- *Personnels enseignants;*
- *Crédits au niveau des IEE, IRE, DPE/DCE et des écoles maternelles et élémentaires.*

A1.6 Contrôle

Les inspecteurs sont également chargés des activités de contrôle :

- *De la bonne tenue (mise à jour) de tous les registres et documents de gestion ;*
- *De l'entretien préventif et la maintenance du mobilier et de l'immobilier.*

A1.7 Mobilisation sociale et recherche de financement

L'implication de la communauté et l'édification d'un partenariat structuré nécessite la réalisation des activités suivantes :

- *Elaborer annuellement un plan de communication (IEC) ;*
- *Recenser et organiser les ressources disponibles au niveau des partenaires sociaux et partenaires au développement (ONG, GIE, GPF, ASC, APEAE, etc.) ;*
- *Encourager la participation de la communauté à l'effort d'éducation ;*
- *Rechercher des financements supplémentaires pour répondre aux besoins des écoles ;*
- *Développer des stratégies pour susciter la demande de scolarisation ;*
- *Renforcer le plaidoyer pour la scolarisation et le maintien des filles à l'école.*

A1.8 Coordination et impulsion

En vue de créer la synergie et la convergence des actions, le corps de contrôle devra assurer :

- *La coordination de toutes les interventions au profit de l'école ;*
- *L'organisation de réunions avec les directeurs d'école, les autorités administratives locales et les partenaires sociaux et du développement ;*
- *L'impulsion des innovations pédagogiques et structurelles ;*
- *L'élaboration de stratégies de promotion des activités para, péri et postsecondaires ;*
- *L'impulsion et l'encadrement du développement des projets d'école.*

A1.9 Évaluation

Les inspecteurs seront chargés d'évaluer et d'apprécier en interne le fonctionnement et les réalisations des différentes instances dans les dimensions suivantes :

- *Fonctionnement du service (niveau d'exécution des plans d'encadrement et de formation, niveau de mobilisation sociale) ;*
- *Performances des agents de l'inspection, des directeurs d'école, des maîtres et des partenaires ;*
- *Efficacité de la mise en œuvre des projets d'école ;*
- *Résultats des plans départementaux de développement de l'éducation ;*
- *Performances des élèves ;*
- *Accroissement progressif du taux de réussite au CFEE ;*
- *Réduction du taux de redoublement à 10%.*

Cas 3 : Une formation initiale visant le développement de compétences professionnelles des enseignants du primaire : former et évaluer selon l'approche modulaire



Atelier de formation des PEN : Groupe de Mathématiques

En Guinée, une réforme profonde a été entreprise vers la fin des années 1990 pour l'amélioration de la qualité de la formation initiale des enseignants du primaire et a aboutie en 2004 à l'adoption d'un nouveau modèle de formation. La philosophie du nouveau modèle valorise la préparation directe au métier d'enseignant, c'est-à-dire qu'elle prend une orientation axée sur la dimension professionnelle plutôt qu'académique. Sa caractéristique principale est d'orienter la formation institutionnelle sur la didactique et la psychopédagogie au lieu de se limiter seulement aux contenus disciplinaires qui, en principe, auraient dû être acquis et garantis par un recrutement adéquat.

- Maîtriser les exigences des programmes actualisés du primaire;
- Planifier son enseignement;
- Fabriquer le matériel de soutien à son enseignement ;
- Piloter les activités planifiées;
- Évaluer les apprentissages des élèves ;
- Gérer le groupe classe;
- Agir de manière éthique en conformité avec les valeurs de son milieu et de sa profession ;
- Communiquer adéquatement dans la langue d'enseignement;
- Travailler de concert avec les collègues de l'équipe école ;
- Collaborer avec le milieu (parents, organismes, communauté, etc.) ;
- Tenir les documents pédagogiques et administratifs ;
- Développer ses compétences professionnelles.

Le document adopté par la Guinée met l'accent sur la professionnalisation de la formation. Sur la base d'une analyse du travail de l'enseignant du primaire, il propose de centrer la formation des élèves-maîtres sur le développement de 12 compétences professionnelles qui en constituent le profil de sortie.

Pour acquérir ces compétences, les élèves-maitres suivent une formation déployée sous une démarche modulaire. Elle est composée de quarante-huit modules de formation regroupés en quatre blocs : Mise à niveau (huit modules) ; Formation professionnelle en institution (vingt-quatre modules) ; Stage en insertion professionnelle (quatre modules) ; Formation complémentaire en institution (douze modules).

Le CapEFA a soutenu la mise en œuvre de ce programme et de cette approche modulaire qui le sous-tend. Les divers partenaires de la Guinée ont chacun appuyé le développement d'un certain nombre de modules. Dans le cadre du CapEFA, douze modules de formation en sciences sociales et humaines, en mathématiques, sciences et technologie ont été développés. L'écriture de ces modules a été réalisée par des équipes nationales comprenant des PEN et des Conseillers Pédagogiques – Maîtres Formateurs (CPMF). L'encadrement de l'UNESCO a permis de renforcer les compétences de ces équipes en termes d'approche par compétences et de prise en compte du contexte national et local dans la préparation des modules.

Pour introduire l'approche modulaire dans les ENI, trois types de formations ont été organisées :

- La formation des PEN à l'utilisation correcte de l'approche modulaire dans leur enseignement ;
- La formation des directeurs d'école normale et gestionnaires nationaux à la gestion de la formation selon l'approche modulaire ;
- La formation des CPMF chargés de la formation pratique des élèves maîtres.

Trois plans de formation des formateurs élaborés ont alors servi chacun à former les PEN, les CPMF et les gestionnaires. Pour les enseignants, étant donné que le cours est déjà construit, leur rôle se centre davantage sur le diagnostic et le suivi des élèves. Pour les gestionnaires, la formation s'impose également car c'est sur le plan de la gestion que les difficultés de l'implantation de l'approche modulaire ont été enregistrées au début (gestion administrative, organisation du matériel, horaires, etc.)



Capture d'écran du spot CapEFA3 réalisé par l'équipe communication du MEPU-A à l'occasion de l'atelier de revue

Des segments vidéo dans les disciplines fondamentales (français et mathématiques) ont aussi été mis à la disposition des PEN et des élèves-maîtres pour matérialiser la démarche de l'approche modulaire. Ces diverses formations ont permis d'adopter un plan harmonisé de formation des six principales didactiques ainsi que ceux de l'Education Physique et Sportive (EPS) et l'Education Artistique et Culturelle (EAC).

Suite à l'introduction de l'approche modulaire dans la formation des ENI, l'enjeu était alors d'évaluer les compétences acquises par les élèves-maitres pour chaque module. Pour y répondre, un dispositif d'évaluation en approche modulaire identique pour tous les champs didactiques y compris l'EPS et l'EAC a été mis en place. Des ateliers de formation et de production ont permis aux PEN de maîtriser ce dispositif. Dans ce cadre, 150 PEN et 40 CPMF ont acquis des compétences pour évaluer les acquis des élèves-maîtres par l'Approche Modulaire (AM). Des fiches de planification ont été aussi élaborées pour certains nouveaux modules de certaines didactiques.

Éléments du dispositif d'évaluation



Si la Guinée se réjouit des avancées obtenues dans l'utilisation de cette approche dans la formation et l'évaluation des compétences de ces futurs enseignants, elle poursuit ses réflexions sur l'utilisation rationnelle de l'approche modulaire pour améliorer la formation initiale afin d'avoir des enseignants compétents et en nombre suffisant. Elle continue également à réfléchir sur la manière d'élaborer et d'appliquer des normes d'exclusion du programme, quant aux profils d'entrée et de sortie, et une procédure de gestion des dettes académiques (dispositif d'évaluation partagé).

Tableau 1 : Dispositifs d'évaluation globale

<i>Entrée</i>	<i>Evaluation pendant la formation</i>	<i>Evaluation en fin de parcours</i>
Concours national de recrutement : Ecrit et Oral	Contrôle continu : Evaluation de chaque module avec la nécessité de vérification de tous les observables	Examen national de sortie en deux phases : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pratique de classe ○ Ecrit

Cas 4 : Une formation pratique, participative et articulée avec la formation théorique

Le programme CapEFA a appuyé l'ISSEG dans le processus d'encadrement des stages des élèves-professeurs qui se destinent à l'enseignement secondaire à leur sortie. Notons que l'ISSEG est un établissement d'enseignement supérieur chargé, entre autres, de la formation initiale des professeurs du secondaire. Néanmoins, en effet, par rapport à ses missions¹ et surtout dans l'encadrement des stages, l'institution est confrontée à des difficultés d'ordre institutionnelles et de capacités limitées.

Pour la formation pratique de ses élèves-professeurs, l'ISSEG a mis en place un partenariat fonctionnel avec des collèges et lycées qui en constituent des écoles associées et/ou des institutions hôtes pour la réalisation de stages. A l'obtention de leur licence professionnelle, les élèves-professeurs auront donc suivi quatre années de formation en alternance entre les deux milieux. Celle-ci contribue à l'intégration des savoirs dans une perspective de développement des compétences.

Les écoles d'enseignement secondaire qui, de fait, représentent les milieux de l'emploi, contribuent donc à la formation des élèves-professeurs, et notamment dans sa dimension pratique. Afin de garantir des stages de qualité, l'équipe de professeurs-hôtes et des chefs d'établissement hôtes a besoin d'être adaptée à la formation donnée en institution et au développement des compétences professionnelles visées.

Durant les quatre années d'études, les élèves-professeurs effectuent quatre stages.

- En première année, un stage d'observation supervisé dans un collège ou un lycée en se basant sur un guide pédagogique qui précise les objectifs, les grilles à exploiter, les schémas d'entrevues, etc. Ce guide indique également la tâche quotidienne d'un enseignant ;
- En deuxième année, un stage d'initiation à l'enseignement au secondaire qui est une pratique en responsabilité limitée ;
- En troisième année, un stage d'enseignement avec pratique en responsabilité limitée. L'élève-professeur s'exerce à la planification et la mise en œuvre de leçons auprès de groupes classes en mobilisant de façon explicite les connaissances acquises depuis le début de la formation ; et
- En quatrième année, un stage d'enseignement au lycée toujours de pratique en responsabilité limitée.

1

A titre d'exemple, l'ISSEG forme en moyenne 600 professeurs du secondaire par an.

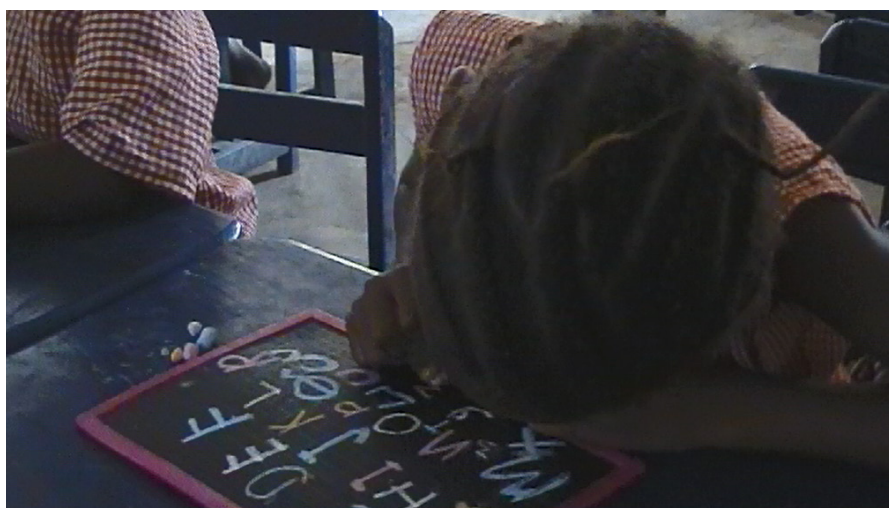
Pour permettre aux élèves-professeurs de cheminer tout au long de leurs stages, aux chefs d'établissement de gérer correctement ces stages et aux professeurs-hôtes d'encadrer ces stages en collaboration avec les professeurs de stage, un syllabus de stage et un guide de stage ont été préparés et validés par de l'ISSEG dans le cadre du CapEFA.

Le syllabus de stage est articulé autour de quatre thèmes :

1. Les connaissances et théories liées au concept et pratique du stage en enseignement ;
2. L'histoire, les réalisations et défis à relever ;
3. Les rôles et responsabilités des acteurs dans le stage,
4. Les critères pour évaluer l'organisation et la mise en œuvre du stage.

Il définit aussi les rôles et responsabilités du stagiaire, du formateur/superviseur et les tâches dévolus au professeur hôte.

Une quarantaine d'enseignant-chercheurs ont pu être formés à l'élaboration de syllabus de stage. Ces encadreurs évoluant sur le terrain démultiplient les pratiques acquises : formation des stagiaires, des professeurs hôtes, des chefs de groupes techniques et, ainsi, renforcement des capacités institutionnelles des établissements d'accueil.



Capture d'écran du spot CapEFA3 réalisé par l'équipe communication du MEPU-A à l'occasion de l'atelier de revue

Cas 5 : Le perfectionnement professionnel de l'enseignant : Un suivi-encadrement de proximité et un suivi de la formation continue



Atelier de formation des équipes régionales en suivi-évaluation des formations des enseignants

La Guinée a mis en œuvre des stratégies destinées à améliorer la qualification professionnelle des enseignants à travers des mécanismes de formation continue, de suivi et d'encadrement de proximité. La majorité des enseignants a reçu une faible formation initiale ; recevoir un encadrement de proximité leur permet alors d'améliorer quotidiennement leur pratique de classe. Le CapEFA a permis aux groupes régionaux de formation, aux cellules pédagogiques installées au niveau des directions préfectorales de l'éducation et aux délégués scolaires de l'enseignement élémentaire d'assurer leurs rôles de formateurs et d'encadreurs de proximité. Ce suivi continu des enseignants est de nature à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie.

Un suivi-encadrement rapproché des enseignants

Qu'il s'agisse du primaire ou du secondaire, le CapEFA a permis à la Guinée de développer des modules de formation et de former les principaux encadreurs de proximité des enseignants. Ces formations ont été pilotées par la Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général (DNESG), la Direction Nationale de l'Enseignement Élémentaire (DNEE) et le Service National de la Formation des Personnels (SNFP). Ces formations ont touché, au niveau régional, les groupes régionaux de formation continue, et au niveau départemental, les cellules de formation continue. Le groupe régional de formation continue assure principalement la formation continue des enseignants du secondaire tandis que les cellules de formation continue du niveau local assurent la formation continue des enseignants du primaire.

Dans ce sens, les groupes régionaux de formation ont bénéficié d'un renforcement de capacités en didactique de la physique, de la chimie, des mathématiques, de la biologie et du français au collège. En ce qui concerne le primaire, 419 Délégués Scolaires de l'Enseignement Élémentaires (DSEE) et 46 Chefs de section pédagogique aux niveaux régional et local ont été formés à la supervision pédagogique et à l'encadrement de proximité des enseignants.

Parmi les formations dispensées au niveau du primaire figure l'approche OLE (oral, lecture, écriture) utilisée pour l'enseignement du français au Cours Préparatoire (CP) du primaire. Le CapEFA a contribué à l'harmonisation de l'enseignement du français qui jusque-là connaissait une multitude d'approches privilégiées au gré des intervenants en formation continue. Lors d'un atelier de concertation des cadres des structures impliquées dans l'amélioration de la pédagogie du français au CP, des outils ont été élaborés. Une formation en présentiel des encadreurs régionaux et locaux a été organisée. Ces derniers assureront la formation des enseignants ainsi que le suivi de la mise en œuvre. Très proches des enseignants, ces personnels ont la tâche de les soutenir dans l'utilisation de l'approche harmonisée de l'enseignement du français au CP.

Notons également que des modules de formation, notamment en didactique des mathématiques et du français, ont été élaborés pour les enseignants du secondaire. Les groupes de formateurs ont reçus la formation sur ces modules et les enseignants seront formés et suivis par ces derniers.

Un suivi des formations continues des enseignants

Plusieurs formations sont mises en œuvre dans le cas de la formation continue des enseignants. Cependant, peu d'information sont disponibles concernant l'impact de ces formations sur la qualité de l'enseignement et des apprentissages dans la salle de classe. Ainsi, avec l'appui du CapEFA, le Service National de Coordination de l'Évaluation du Système Éducatif (SNCESE) a défini un mécanisme de suivi qui s'appuie sur huit équipes régionales qui ont reçu une formation sur la technique d'enquête, le traitement informatique des données (codification, saisie et apurement des fichiers) à travers des logiciels adéquats et à l'analyse et l'interprétation des données de premier niveau. L'équipe nationale au niveau de la SNCESE a elle-même bénéficié d'une formation afin qu'elle soit capable de réaliser une analyse fine des données récoltées au niveau régional. Dans ce sens, une formation avancée sur des logiciels comme CS pro 6.0, SPSS 21.0 et Excel a été organisée. Il y a donc eu, avec l'appui du CapEFA, un transfert d'expertise de l'évaluation du système éducatif du niveau central vers le niveau déconcentré par la mise en place et la formation d'équipes régionales de suivi-évaluation.

Conclusion

Les nombreuses actions de renforcement des capacités des enseignants et de leurs encadreurs en Guinée ont donc permis :

- L'élaboration d'outils ;
- Le développement de matériels de formation ; et
- La mise en place de suivi, d'encadrement et d'évaluation.

Toutes ces actions n'ont pas encore porté tous leurs fruits, il reste à veiller à ce que ces investissements apparaissent dans la salle de classe, là où l'enseignement a lieu et les apprentissages s'effectuent. Les grandes directions nationales en charge de la formation des enseignants et les institutions de formation des enseignants, ENI et ISSEG, doivent poursuivre leurs actions pour que les groupes de formation assurent de façon continue le perfectionnement professionnel des enseignants.

De leur côté, les inspecteurs et les évaluateurs du SNCESE doivent assurer le contrôle nécessaire et analyser l'incidence des formations continues sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

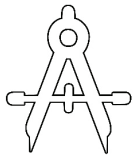
En bref, le **CapEFA Guinée** c'est...

+ d'1 million USD depuis 2007 \$

En 2014-2015 dans sa **phase 3**, le CapEFA, c'est :



944 bénéficiaires de formation et **17 000** enseignants et encadreurs appuyés ;



31 nouveaux outils de supervision ;



9 nouveaux modules de formation, reproduits en 1606 exemplaires.